

## **POUR LA TRANSPARENCE PUBLIQUE, NOTAMMENT DANS L'ART, NOUS DEMANDONS LA CREATION DU *PRIX MARCEL DUCHAMP BIS***

Ce dernier, sur le modèle du prix prestigieux **Marcel Duchamp**, créé il y a vingt ans pour les jeunes artistes, aura pour but de récompenser un artiste vivant appartenant aux générations précédentes, agé de plus de 70 ans et ayant significativement modifié la topographie du champ artistique et social.

Le prix Marcel Duchamp Bis rendra ainsi hommage à un artiste pour l'ensemble de son œuvre, celle-ci n'ayant pas reçu jusqu'ici la reconnaissance légitime qu'elle était en droit d'attendre de la part des Institutions de la nation.

En droite logique, le premier récipiendaire que nous proposons pour sa mise en place ne saurait être autre qu'un artiste aussi incontestable de ce point de vue que Fred Forest., l'« homme-media », qui depuis son retour en France d'Algérie, bien qu'autodidacte, s'est illustré avec ténacité durant cinquante ans comme artiste pionnier des nouvelles technologies. Il en dépasse dès l'origine leur usage dédié, en expérimentant : art vidéo, utilisation du téléphone, des inserts de presse, actions inédites sur les radios et les télévisions, usage du minitel, des journaux à iodes électroniques et enfin bien entendu, le numérique et l'art sur Internet.

Son travail transmedia, toujours innovant est sous-tendu par un axe de réflexion critique, interrogeant les codes des milieux de l'art et ceux de nos sociétés. Cet engagement lui a valu probablement, cette intrigante disgrâce dans son propre pays, car Fred Forest actif aussi sur la scène internationale, y obtint le Grand Prix de la communication lors de la XII Biennale de Sao Paulo et participa à la Documenta 6 et à la 76ème Biennale de Venise.

Cette pratique artistique coexiste avec une approche théorique pointue exprimée sous forme d'une dizaine de livres et de nombreux séminaires réalisés d'abord comme « professeur titulaire à l'Ensapc » -où il a créé dès 1975 le premier studio vidéo en France dans une École Nationale d'art et comme « titulaire de la Chaire d'information et de communication », dans le cadre de l'université de Nice où il fût le premier en 1994 à introduire l'enseignement de l'Internet. Quand on saura qu'il est co-fondateur de deux mouvements artistiques fondamentaux, ceux de l'Art sociologique et de l'Esthétique de la communication, il restera à y adjoindre si besoin de très nombreuses actions de l'artiste, aux quatre coins du monde, du Pôle Nord à la Terre de feu, pour tenter de cerner la portée de son travail critique

Et pourtant à l'heure actuelle aucune œuvre de Fred Forest n'est accessible au public dans un Musée Français, ni dans un FRAC, ni dans un Centre culturel, ni même au Centre Pompidou, où des œuvres ont été achetées à foison ces vingt dernières années !

L'originalité de notre projet est d'abord qu'il émane d'un collectif intégrant de fait chacun des signataires de cette pétition et secondement que Fred Forest consulté sur notre initiative, a tenu à ce que ce prix dont nous demandons la création ne soit absolument pas assorti d'un quelconque pendant monétaire. Il considère en effet que l'argent est devenu en art, le facteur essentiel de toutes les compromissions, véritable "ver dans le fruit » dans le système de l'art contemporain.

Enfin, si Fred Forest est naturellement auto-désigné pour cette première session fondatrice, les artistes suivants feront l'objet d'une élection par un vote sur Internet réservé aux seuls artistes eux-mêmes, car la vocation de ce nouveau prix est essentiellement démocratique. Le prix **PRIX MARCEL DUCHAMP BIS** sera remis cette année simultanément à la tenue de la FIAC du 22 au 25 octobre après accord avec Jennifer Flay d'un jour différent avec le PRIX MARCEL DUCHAMP TRADITIONNEL de façon à ce qu'il n'y est aucune confusion possible entre ces deux prix nationaux.